

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

Date de la rencontre: Mardi 5 octobre 2021 à 18h30
 Lieu: Rencontre virtuelle Zoom

<p>1. Ouverture de la séance</p> <p style="text-align: right;">Heure 18:40</p> <p style="text-align: center;">La séance est ouverte à</p>	
<p>2. Prise de présences et vérification du quorum.</p> <p style="font-size: small;">LIP - article 61: « le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents. » = 6 membres incluant 3 parents.</p>	<p style="text-align: center;">Présences</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Catherine Bertrand, professeure</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Anne Bhéreur, parent - (présidente du CÉ)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Lisa Bleuze, professeure</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Yacine Bouyahmed, parent - (vice-président du CÉ) - rep. CP</p> <p><input type="checkbox"/> Sophie Daigle, directrice</p> <p><input type="checkbox"/> Samira El Ouargi, parent - substitut</p> <p><input type="checkbox"/> Hajar Filali, parent - substitut</p> <p><input type="checkbox"/> Émilie Furloffe, professeure</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dalila Gesualdi-Fecteau, parent - membre du CÉ - subst. CP</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Véronique Hénaoui, parent - substitut</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dorin Holban, parent - membre du CÉ</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Édith Lareau, technicienne au service de garde</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Joséé Martineau, professeure</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nanci Saviskas, parent - membre du CÉ</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Laurent White, parent - substitut</p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.</p> <p>L'adoption du CR du 22 septembre (post-AGA) a été reportée à la prochaine rencontre.</p>	<p style="text-align: center;">Quorum</p> <p>Le quorum étant atteint, l'assemblée peut se poursuivre.</p>
<p>4. Lecture et adoption du compte-rendu du</p> <p>Aucune correction.</p>	<p style="text-align: center;">Quorum</p> <p>Le quorum étant atteint, l'assemblée peut se poursuivre.</p>

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

<p>5 . Suivi du compte-rendu de la réunion du 7.1.3 Accès aux documents du CÉ par les parents</p>	2 et 22 septembre 2021	Suivi - échéancier
<p>Explication des 2 dossiers Drive réservé vs public et incidence sur courriels. Courriel du CÉ. Nouvelle adresse courriel du CSSDM pour le CÉ. À voir ultérieurement pour utilisation.</p>		Ø
<p>6 . Questions du public Aucune question.</p>		
<p>7 . ÉTUDE DES DOSSIERS: 7.1 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION DE TRAVAILLER <i>Adoption, approbation ou consultation (résolutions au besoin)</i></p>		
<p>7.1.1 Fonctionnement du CÉ - Règle interne Résumé de l'an dernier: Anne Bhéreur explique que depuis un certain temps, le CÉ est conscient qu'il serait utile de monter un document de règle interne. Bien que notre fonctionnement cadre avec la LIP et les règles générales de conduite de réunions, des règles propres à notre fonctionnement interne s'appliquent également (ex: fréquence des rencontres, durées, transmission des documents avant les rencontres, etc.). L'objectif étant de définir un cadre de fonctionnement, mais sans répéter toutes les informations déjà contenues dans la LIP. Or, nous n'avons pas de documentation écrite, formelle, à ce sujet. Cela est d'autant plus nécessaire cette année dans le contexte de la pandémie, alors que nous tenons nos rencontres de manière virtuelle. Nous devons nous assurer que les décisions et résolutions prises en CÉ virtuel aient la même valeur que si le CÉ se tenait en présentiel. Il s'agit là du point le plus important à couvrir sur papier. Nous avons déjà en main 2 documents de règle interne de d'autres écoles alternatives, qui pourront nous servir de source d'inspiration. Christine Quelltette et Anne Bhéreur se proposent pour rédiger un premier jet, qui pourra ensuite être bonifié par les autres membres du CÉ. <u>Cela n'a pas été possible vu l'évolution de la pandémie. Après discussion, Véronique et Anne feront un 1er jet pour en discuter formellement au courant de l'année en cours.</u> Pour l'instant, le fonctionnement des rencontres est brièvement expliqué. Les rencontres vont se poursuivre en Zoom, avec la même valeur que les rencontres en présence. Reformaliser cette année rencontres Zoom idem que présence. De plus, les parents de l'école seront avisés formellement des CÉ en plus de l'indication des rencontres sur le calendrier de l'école. Le lien Zoom des rencontres leur sera envoyé sur demande, car le nombre de personnes étant limité sur l'accès Zoom actuel, il faut connaître le nombre de personnes qui comptent être présentes.</p>	Adoption	Suivi - échéancier Ø

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

<p>Résolution 2021-10-05-01 - Régie interne CONSIDÉRANT QUE le CÉ doit maintenir ses rencontres selon les modalités prévues par la LIP en cours de validité, et ce malgré la pandémie. CONSIDÉRANT QUE les rencontres en présentiel sont non souhaitables en contexte de pandémie. CONSIDÉRANT QUE tous les membres du CÉ ont accès à une plateforme permettant la tenue de rencontres virtuelles. CONSIDÉRANT QUE les autres règles usuelles de fonctionnement du CÉ peuvent s'appliquer pour l'année en cours. CONSIDÉRANT QUE le CÉ désire établir un document de régie interne au cours de l'année puisque les circonstances ne l'ont pas permis l'an passé. CONSIDÉRANT que le CÉ désire rendre plus accessibles les rencontres régulières aux membres de la communauté de l'école, les ODU seront diffusés par courriel et le lien Zoom pourra être demandé pour chaque rencontre afin de pouvoir y assister. IL EST RÉSOLU de procéder à des rencontres virtuelles pour l'année en cours, ainsi que de formaliser un document de régie interne durant l'année scolaire.</p>	<p>Proposée par Yacine Bouyahmed. Appuyée par José Martineau. Adoption unanimité.</p>
---	---

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

<p>7.1.2 Calendrier des rencontres</p> <p>Discussion sur les journées les plus favorables... complexe avec CP CSSDM et rencontre syndicale. Dans le contexte, répartition sur différentes journées en fonction des contraintes.</p> <p>Certains rencontres sont parfois annulées s'il n'y a pas de points urgents puisque le calendrier dépasse de toute façon le nombre minimal de 5 rencontres. Par ailleurs, dans la mesure du possible, les dates ne sont pas changées, à moins de situation urgente ou particulière.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mardi 5 octobre 2021 - Mercredi 10 novembre 2021 - Mardi 7 décembre 2021 - Mercredi 26 janvier 2022 - Jeudi 24 février 2022 - Mercredi 30 mars 2022 - Lundi 25 avril 2022 - Mercredi 25 mai 2022 - AG de l'école: à venir - Mercredi 15 juin 2022 	Adoption	Suivi - échéancier ∅
<p>7.1.3 Planification des journées pédagogiques au service de garde</p> <p>Édith présente le calendrier des activités prévues lors des journées pédagogiques ainsi que les coûts associés.</p> <p>Il y a eu au fil des années de nombreuses discussions quant aux coûts des activités à l'extérieur ou sur place lors des journées pédagogiques vs l'obligations d'offrir le service aussi au coût de base. Il faudra revenir sur l'historique des discussions antérieures pour garder traces au Cé et potentielles autres options possibles en janvier 2022.</p> <p>Sophie fera rappel janvier.</p> <p>Yacine ira chercher l'historique des discussions dans PBWorks.</p> <p>Dalia s'informerà de comparables.</p> <p>Anne mentionne par ailleurs que c'est sa dernière année et qu'il y n'y a personne d'autre depuis longtemps sur le Cé, ainsi elle va souvent demander de faire l'historique de certains sujets pour garder une trace plus récente que les discussions loins dans CR antérieurs...</p>	Proposée par Appuyée par Adoption Adoption	Suivi - échéancier Sophie Daigle

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

<p>Résolution 2021-10-05-02 - Planification des journées pédagogiques au service de garde</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la responsable du SDG a présenté le calendrier des journées pédagogiques.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'objectif d'inclusion est considéré comme très important dans la communauté de l'école Atelier, mais qu'il y a une obligation légale d'offrir le tarif de base en tout temps pour les journées pédagogiques.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sorties à l'extérieur de l'école nécessitant la location d'autobus ont un coût supplémentaire significatif qui n'est pas accessible à tous.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE des activités différentes ("deux vitesses") devraient avoir moins d'impact lorsque les deux groupes ne se côtoient pas directement.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le Service de garde propose d'offrir des activités différentes ("deux vitesses") pour les sorties extérieures nécessitant la location d'autobus.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le Service de garde va continuer à rechercher des activités intéressantes à coût moindre, ce qui pourrait amener des changements au calendrier.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le CÉ va se repencher au courant de l'année sur les diverses possibilités d'offrir des activités sans égard aux moyens financiers.</p> <p>IL EST RÉSOLU d'accepter le programme de journées pédagogiques présenté aux membres du CÉ.</p>	<p>Proposée par Yacine Bouyahmed. Appuyée par Dorin Holban. Adoption à l'unanimité.</p>	<p>∅ Suivi - échéancier</p>
<p>7.1.4 Sorties sur l'île de Montréal</p> <p>À chaque début d'année scolaire, une résolution doit être adoptée concernant les sorties sur l'île de Montréal. Le contexte de la COVID rend l'organisation de telles sorties plus complexes, mais il demeure possible qu'il y en ait au courant de l'année. Toute sortie se devra de respecter les mesures de précautions sanitaires en vigueur.</p>		

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

<p style="text-align: center;">Résolution 2021-10-05-03 - Sorties sur l'île de Montréal</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sorties éducatives font partie des activités usuelles propres à chaque classe.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sorties éducatives sont souvent organisées en fonction des activités choisies par les élèves des classes et sont donc prévues dans des endroits qui sont variables.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sorties éducatives sont souvent planifiées à mesure de la réalisation des activités, ce qui empêche une planification à long terme.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE depuis de nombreuses années les sorties éducatives sur le territoire de Montréal sont autorisées d'emblée par le Conseil d'établissement afin de donner une latitude dans les activités à chaque classe / niveau.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE des sorties éducatives sur le territoire du Grand Montréal incluant Laval et Longueuil - sont souvent organisées dès la rentrée scolaire.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sorties éducatives hors du territoire du Grand Montréal sont moins fréquentes et planifiées plus longtemps à l'avance.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 comporte des mesures sanitaires et que les consignes en vigueur devront absolument être respectées au moment d'organiser toute sortie en dehors du terrain de l'école.</p> <p>IL EST RÉSOLU d'autoriser d'emblée les sorties éducatives sur le territoire du Grand Montréal pour l'année 2021-2022 et l'année 2022-2023 jusqu'à la première rencontre officielle du nouveau Conseil d'établissement. Les sorties éducatives hors du territoire du Grand Montréal devront faire l'objet d'une approbation du Conseil d'établissement à mesure de leur planification.</p>	<p>Proposée par Catherine Bertrand. Appuyée par Dalia Gesualdi-Fecteau. Adoption à l'unanimité.</p>	<p>Ø</p> <p>Suivi - échéancier</p>
<p>7.1.5 Contribution volontaire</p> <p>Suite à divers problèmes informatiques, les états de compte envoyés aux parents pour les frais scolaires et la contribution volontaire comportaient diverses erreurs. Afin de pouvoir faire les corrections, il a été demandé aux parents d'attendre avant de faire leur paiement. Ainsi, le versement de la contribution volontaire est actuellement retardé.</p> <p>Il est quand même prévu que les montants soient similaires aux années antérieures. Afin de ne pas retarder le versement usuel des montants aux professeurs pour leurs achats, le CÉ a décidé, après discussion, de faire une résolution dès maintenant afin que la direction puisse verser les montants usuels aux professeurs lorsque le montant récolté sera suffisant.</p>	<p>Adoption</p>	<p>Ø</p> <p>Suivi - échéancier</p>

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

<p>7.2 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D'ÊTRE INFORMÉ</p> <p>7.2.1 Formation obligatoire des parents du CÉ Explication par Sophie du contexte de la mise en place de cette formation. Anne explique qu'elle est obligatoire et que le CÉ doit formaliser que chacun l'a faite dans un prochain CR. Les liens concernant la formation sont dans le lien à droite.</p>		<p>Suivi - échéancier Ø</p> <p>https://www.quebec.ca/education/presc olait-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</p>
<p>8 . Comités Aucun point discuté.</p>	<p>Suivi - échéancier Ø</p>	
<p>9 . Fondation Rien pour la Fondation actuellement. Dernière année inactive vu pandémie... Data souhaite avoir plus d'informations sur la Fondation. Elle sera référée à David Renaud.</p>	<p>Suivi - échéancier Ø</p>	
<p>10 . Mot du représentant du Comité de parents La première réunion est en cours ce soir. Yacine fera un suivi au prochain CÉ.</p>	<p>Suivi - échéancier Ø</p>	
<p>11 . Varia Aucun point en varia.</p>	<p>Suivi - échéancier Ø</p>	
<p>12 . Levée de la séance. La séance est levée à</p>	<p>Heure 21:10</p>	

Anne Bhéreur et Véronique Hénaux
 Secrétaire de la séance

Anne Bhéreur, présidente du CÉ

Sophie Dalgé, directrice

